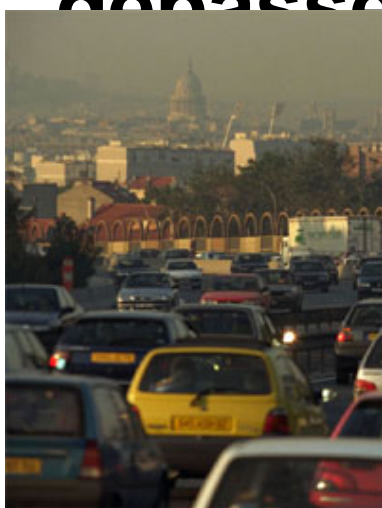


<https://cdurable.info/Pollution-urbaine-en-Europe-Taux-particules-fines-air-villes-INVS,3299.html>

Un nouvel éclairage de l'InVS sur les effets sanitaires  
et économiques des particules

# **Pollution urbaine en Europe : le taux de particules fines dans l'air des grandes villes dépasse les normes OMS**



- Humain - Contribution Sociale -  
Date de mise en ligne : jeudi 3 mars 2011

---

Copyright © CDURABLE.info l'essentiel du développement durable - Tous

droits réservés

---

**Coordonné par l'Institut de veille sanitaire (InVS) et mené dans 12 pays européens par plus de 60 scientifiques, le projet *Aphekom* (Improving Knowledge and Communication for Decision Making on Air Pollution and Health in Europe) rend aujourd'hui public les résultats de trois années de travaux sur les impacts sanitaires de la pollution atmosphérique en Europe. Les résultats de cette étude sont publiés alors que plusieurs régions françaises connaissent depuis le début de l'année une série d'épisodes de pollution atmosphérique avec un niveau élevé de particules dans l'air et plus localement d'oxydes d'azote. Le Ministère de l'Ecologie vient de lancer aujourd'hui une alerte concernant celui qui affecte actuellement la France (une vaste zone depuis le Nord-Pas de Calais à l'Aquitaine et à Midi-Pyrénées, ainsi que Rhône-Alpes) et une grande partie de l'Europe depuis l'Irlande jusqu'à la Pologne et qui va s'installer durablement compte tenu des conditions anticycloniques stables annoncées par METEO FRANCE.**

**Les principaux enseignements du projet *Aphekom* [1] :**

## **Impact sur l'espérance de vie et les dépenses de santé**

En s'appuyant sur des méthodes classiques, l'évaluation de l'impact sanitaire dans 25 grandes villes européennes montre que l'espérance de vie pourrait augmenter jusqu'à 22 mois pour les personnes âgées de 30 ans et plus (en fonction de la ville et du niveau moyen de pollution), si les niveaux moyens annuels de particules fines PM<sub>2,5</sub> étaient ramenés au seuil de 10 microgrammes par mètre-cube, valeur guide préconisée par l'OMS. D'un point de vue économique, le respect de cette valeur guide se traduirait par un bénéfice d'environ 31,5 milliards d'euros (diminution des dépenses de santé, de l'absentéisme, et des coûts associés à la perte de bien-être, de qualité et d'espérance de vie).

## **Habiter à proximité du trafic routier augmente sensiblement la morbidité attribuable à la pollution atmosphérique**

A l'aide de méthodes innovantes, *Aphekom* a montré qu'habiter à proximité du trafic routier est un facteur majorant dans le développement de pathologies chroniques. Il a été estimé notamment que, dans 10 villes européennes, le fait d'habiter à proximité du trafic routier pourrait être responsable d'environ 15 % des asthmes de l'enfant. On pourrait retrouver des proportions similaires ou plus élevées de pathologies chroniques respiratoires et cardio-vasculaires fréquentes chez les adultes de 65 ans et plus habitant à proximité du trafic. Au total, pour ces villes, le coût associé à ces impacts s'élèverait à environ 300 millions d'euros chaque année.

## **Impacts passés et futurs des législations européennes**

D'après les résultats d'*Aphekom*, il apparaît que la législation européenne visant à réduire les niveaux de soufre dans les carburants s'est traduite par une diminution marquée et pérenne des niveaux de dioxyde de soufre (SO<sub>2</sub>) dans l'air ambiant. Cette mesure a permis de prévenir près de 2 200 décès prématurés, dont le coût est estimé à 192 millions d'euros dans les 20 villes étudiées.

L'ensemble de ces résultats souligne que la promulgation et la mise en oeuvre de réglementations efficaces dans le domaine de la pollution atmosphérique se concrétisent par des bénéfices sanitaires et monétaires importants. Ils montrent du même coup l'intérêt qu'il y aurait à réguler les niveaux de pollution atmosphérique à proximité du trafic

routier.

Ces résultats sont particulièrement pertinents alors que depuis 2005 différents pays de l'Union européenne dépassent les valeurs limites réglementaires pour les niveaux de particules dans l'air ambiant. De plus, la mise en oeuvre des réglementations actuelles est à l'ordre du jour aux niveaux européen et national, et l'Union européenne prépare pour 2013 une révision de la réglementation actuelle.

---

[1] Le projet Apekom s'est déroulé de juillet 2008 à mars 2011. Il a été co-financé par le programme européen d'action communautaire dans le domaine de la santé publique (2003-2008) (Convention de subvention No. 2007105) et par les nombreux organismes locaux et nationaux qui ont dédié des ressources à l'accomplissement du projet. La surveillance en santé environnementale reste au coeur des préoccupations de l'Institut de veille sanitaire depuis sa création il y a 13 ans.